



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU DOUBS

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU DOUBS

13 octobre 2017

INFO-PRESSE

*** dossier n°1708 A déposé par la SCI BD1, 103 rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 PARIS relatif à la création d'un ensemble commercial composé de deux magasins, l'un à dominante alimentaire (secteur 1) sur 1 300 m² de vente et l'autre à dominante non-alimentaire (secteur 2) de 860 m², soit 2 160 m² de surface de vente au total, par la réhabilitation de l'ex-Darty, sis 2 avenue Georges Clemenceau à Besançon (25000)**

Demandeur : SCI BD1

AVIS : FAVORABLE